



Journal de COPPET

Numéro 24

mai-juillet 2016



Route Lyrique

Pour la troisième fois, l'Opéra de Lausanne a choisi le parc du Château de Coppet pour présenter son nouveau spectacle

Pour plus de détails

> 5

18 Juin 2016

Port de Coppet

3 Scènes 11h-23h

Fête de la musique

Editorial



Alea jacta est!

Les urnes ont donc rendu leur verdict, et c'est avec un Exécutif légèrement changé que les Copétans devront vivre. Nous remercions les électeurs de nous avoir fait confiance et espérons en être dignes.

Pourtant, la joie n'est pas totale. Notre collègue, Mme Nicole Imesch, n'a pas obtenu les voix nécessaires pour continuer l'aventure avec nous. On sait tous que lorsqu'on brigue un mandat politique, le risque d'être évincé est possible, mais jamais facile à admettre.

Toutefois, la seule chose importante à retenir, c'est le travail et la motivation sans faille qui ont caractérisé

notre collègue durant toute sa législature. Les sacrifices familiaux inhérents à cette fonction ont été importants, les soirées de travail nombreuses, les joies et les déceptions monnaie courante. Malgré cela, l'implication dans la gestion de son dicastère a toujours été présente. La Municipalité lui est très reconnaissante du travail accompli et lui adresse ses vifs remerciements avec la tristesse qui accompagne ce départ. Bonne route, Nicole, pour la suite de tes aventures.

Quant aux nouveaux élus – je profite pour souhaiter la bienvenue dans notre équipe à M. Pedro Basabe – il ne leur reste plus qu'à relever les manches pour affronter les défis qui se présenteront au cours des cinq prochaines années.

La fête avant les vacances

Avant le bronzage et le farniente, pourquoi pas un cocktail détonnant de joyeuses manifestations? C'est ce qui vous est proposé durant les mois de mai et juin. Un événement particulier, communiqué trop tard pour en faire un article, attirera tous les regards: «Le Concours d'Elégance Suisse» célébrant le patrimoine de l'Automobile et de l'Art de la Mécanique aura lieu dans le parc du Château. Le public est convié à cette fête le dimanche 19 juin. La tête alors toute remplie de découvertes, de rires et d'émotions, vous pourrez enfin vous prélasser sur une chaise longue en sirotant un petit coup de blanc. C'est ce que fera aussi l'équipe du Journal. Bonnes vacances à tous!

Isabelle Naville

Informations pratiques

Greffé

Lundi et mercredi: 08h30-11h30
Mardi: 07h00-11h30
Jeudi: 13h30-18h30
Vendredi: fermé
Tél. 022 960 87 00
administration@coppet.ch

Buvette du Port

Du 26 mars au 29 mai

Tous les jours: 10h00-19h00

Du 30 mai au 19 septembre

Tous les jours: 08h30-22h00

Du 20 septembre au 30 octobre

Tous les jours: 10h00-19h00

Tél. 077 471 06 45

Buvette des Rocailles

Vendredi: 16h00-22h00

Samedi: 10h00-22h00

Dimanche: 10h00-20h00

Jours fériés: 10h00-20h00

Commune

Rapport d'activités du Conseil communal de janvier à mars 2016

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé à deux reprises, les 1^{er} février et 14 mars 2016. Durant ces séances, les membres de l'organe délibérant ont notamment traité les points suivants:

Lundi 1^{er} février 2016

Préavis n° 04/2015-2016 relatif à la mise en œuvre du dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise. **Accepté.**

Suite à l'échec du Plan d'investissement régional proposé en 2013, le Conseil régional du district de Nyon soumet ce nouveau dispositif destiné lui aussi à trouver des solutions de financement pour des projets d'intérêt régional qui ne pourraient voir le jour sans la participation financière de toutes les communes du district. Cette nouvelle variante repose sur un cercle de communes «porteuses», soit celles territorialement concernées par les projets, ainsi que sur un cercle de communes «solidaires» constitué de celles dont la population bénéficie de ces mêmes projets, le tout en incluant des modalités limitant l'impact des décisions sur les finances des communes respectives.

Préavis n° 14/2015-2016 relatif à la modification des statuts du Conseil régional du district de Nyon. **Accepté.**

Suite à cette révision statutaire, le fonctionnement du Conseil régional sera renforcé au niveau de sa représentation démocratique, mais également au niveau de la clarification de ses missions. Le poids décisionnel des petites communes s'en trouvera également amélioré.

Préavis n° 15/2015-2016 relatif à une demande de crédit de CHF 23'700.- pour la contribution financière de la commune à l'aménagement des pistes du massif de la Dôle. **Refusé.**

Afin de permettre une meilleure utilisation des pistes du massif de la Dôle en cas de faible enneigement et une exploitation du domaine skiable sur

une plus longue période durant la saison, il est prévu divers investissements, dont des travaux d'épierrage et de reprofilage sur certains tronçons, pour un montant total de CHF 750'000.-, dont CHF 23'700.- à charge de la commune de Coppet. Bien que sensibles à la nécessité d'exploiter au mieux le massif de la Dôle, les Conseillers communaux ont refusé le crédit demandé, désirant avoir préalablement une idée du coût total des investissements prévus à terme dans ce massif et demandant que soient étudiées les possibilités de sa mise en valeur durant la période d'été également.

Lundi 14 mars 2016

Préavis n° 16/2015-2016 relatif à une demande de crédit de CHF 67'000.- pour l'aménagement du parking existant sur la parcelle n° 122 à la rue de la Gare. **Accepté.**

Ce projet a pour but d'aménager le parking existant sur la parcelle communale n° 122 située entre l'entrée du parc du Château et l'entrée principale de ce dernier. Les travaux prévus consistent principalement à la pose d'un revêtement bitumineux, de bordures franchissables et de pavés pour délimiter les nouvelles places de stationnement. Ces actions permettront en outre de renforcer la sécurité routière et piétonne à cet emplacement.

Préavis n° 17/2015-2016 relatif à une demande de crédit de CHF 28'100.- pour la réfection de la partie copétane du chemin des Fontaines. **Accepté.**

Dans le cadre de l'entretien de ses routes et de son réseau d'assainissement, la commune de Founex a prévu la réfection du chemin des Fontaines sur toute sa longueur, soit de la route du Jura au chemin des Cuttemers. Dès lors, notre commune désire profiter des travaux entrepris pour procéder à la réfection de la partie du chemin située sur notre territoire. Les travaux prévus sur ce chemin sont la création d'un trottoir franchissable, la réfection du revêtement bitumineux et la création d'un trottoir traversant dans le carrefour avec la route du Jura.

Préavis n° 18/2015-2016 relatif au changement d'affectation du fonds de réserve de la provision du service des

eaux en faveur du fonds de réserve de la provision du service de l'épuration des eaux. **Accepté.**

Conformément aux dispositions légales, certains postes des comptes de fonctionnement doivent s'équilibrer lors du bouclage annuel. Il s'agit de financements spéciaux dont l'excédent annuel de recettes est viré dans une provision qui est utilisée pour le prélèvement d'éventuels excédents de charges. Suite à la délégation de la distribution de l'eau aux SITSE, la provision du service des eaux n'a plus sa raison d'être. Elle sera dès lors transférée à la provision du service de l'épuration, également devenue sans objet suite à la reprise de l'épuration par les SITSE. La somme ainsi à disposition sera utilisée pendant au moins trois ans pour diminuer le coût de l'épuration des eaux qui sera facturé à nos habitants.

Adaptation des indemnités du Conseil communal pour la législature 2016-2021. **Accepté.**

Sur proposition du Bureau du Conseil communal, les indemnités des Conseillers et des huissiers ont été reconduites sans changement pour la nouvelle législature, hormis la rémunération de la secrétaire qui a été adaptée pour tenir compte de la charge de travail occasionnée par ce poste.

Lundi 25 avril 2016

(sous réserve de modifications ultérieures, l'ordre du jour exact de la séance n'étant pas connu lors de l'impression de la présente édition)

Préavis n° 20/2015-2016 relatif à une demande de crédit de CHF 57'500.- pour assainir le poste « débiteurs » des comptes de la Fondation des Toises.

La volonté politique des autorités communales lors de la construction du complexe des Toises en 1990 était de proposer des logements à loyer modéré soutenus financièrement par la commune, le canton et la Confédération. Dans ces logements vivent des familles ou des citoyens en difficulté au point de ne plus pouvoir en assumer la charge. La Municipalité, qui par ailleurs valide le choix des locataires retenus, désire que la commune assume cet assainissement, d'autant plus qu'elle est également respon-

sable de la prise en charge d'un éventuel déficit de la Fondation propriétaire des bâtiments. A noter que le dernier et seul assainissement fait à ce jour remonte à 2007 et que les montants en question concernent des locataires qui ne sont plus domiciliés dans ces immeubles et dont la situation personnelle ne permet pas d'envisager une récupération possible des sommes dues à moyen ou long terme.

Préavis n° 21/2015-2016 relatif à l'adoption du nouveau règlement du Conseil communal.

Bien que le règlement du Conseil communal ait été modifié pour la dernière fois en 2008, sa mise à jour est rendue nécessaire par des changements intervenus en 2013 dans les textes législatifs cantonaux de référence. Le nouveau règlement, qui reprend essentiellement le contenu de l'actuel, intègre par conséquent les modifications enregistrées dans la Loi sur les communes et dans la Loi sur l'exercice des droits politiques. Ce règlement a aussi été conçu pour être un document de référence à l'usage des Conseillers et du Président du Conseil, favorisant dès lors le bon déroulement des activités de notre organe délibérant.

Les décisions concernant ces préavis ayant été prises après la rédaction de cet article, elles peuvent être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Prochaine séance du Conseil communal

Sous réserve de modifications ultérieures

Lundi 20 juin 2016

Préavis relatif à l'adoption des comptes communaux de l'année 2015.

Préavis relatif à l'adoption du rapport de gestion de l'année 2015.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Commune

Composition des autorités pour la législature 2016-2021

A l'issue des diverses opérations de renouvellement de nos autorités communales, celles-ci se composeront des personnes suivantes à compter du 1^{er} juillet 2016:



Municipalité

M. Gérard Produit, Syndic
Mme Sabrina Paratore
M. Jean-Claude Trotti
Mme Isabelle Naville
M. Pedro Basabe

Conseil communal, par ordre alphabétique

M. Avo Alliste	Mme Sandrine Lagger-Séquin
M. Renzo Baldino	M. Serge Macia
Mme Sophia Baltzer	M. Antoine Maillard
M. Werner Bill	M. Philippe Maillard
M. Jean-Pierre Blanchoud	Mme Catherine Manoury
Mme Laurence Bory	M. Thomas Marchand
M. Yves Burger	M. Stéphane Mazzoli
M. Reto Camponovo	M. Gilbert Meylan
M. Eric Charlot-Valdieu	M. Bernard Mueller
Mme Amélie Cherbuin	M. Maurice Neri
M. Gilbert Cherbuin	Mme Josyane Noverraz
Mme Sylvie Decré	Mme Marinette Oberli-Blanchoud
Mme Christine de Lorient	Mme Liselotte Odelet
M. Guillaume de Rham	M. Pierre Olsson
M. Keith Edgerley	M. Michel Paquet
M. Mario Favre	Mme Valérie Pauli Calatroni
M. Roberto Ferro	Mme Judy Rachoulis-Hedinger
M. Michel Gada	M. Fabian Racloz
Mme Pascale Gallimard-de Bourgoing	M. Xavier Reuse
Mme Claire Gavin	M. Rodolphe Richard
M. Niklaus Gerber	M. Yves Riesen
M. Patrice Girardi	Mme Gabriella Sozansky
M. Roland Charles Girod	M. Stéphane Voide
M. Ali Gökök	Mme Liliane Volant
M. Giuseppe Grecuccio	M. Eric-Pierre Wegmann
Mme Florence Janssens van der Maelen	Mme Françoise Wildi-Sugrañes
Mme Mireille Juillard	M. Hans Peter Zbinden
M. François Keller	

Suppléants, par ordre d'entrée éventuelle au Conseil communal

M. Vincent Moret
M. Miguel Angelo Rodrigues
M. Martin Steib
M. Thierry Morel
M. John Horekens
M. Olivier Bouchet
M. Luis Mariné
Mme Hédia Rodrigues
M. Pio Troiano
Mme Elena Romano
M. Julio-Luis Bautista
M. Benjamin Romanens
M. Jean Pascaud
Mme Christine Asper-Nozière
Mme Christine Mutton



Commune

Conservation de la mention de sa commune d'origine après une fusion

Dès le 1^{er} janvier 2016, les ressortissants originaires de communes vaudoises qui fusionnent acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune le jour de l'entrée en vigueur de la fusion.

Le nom de leur ancienne commune d'origine reste inscrit, entre parenthèses, à la suite du nom de la nouvelle commune d'origine. Le droit de cité communal sera enregistré à l'état civil sous cette dénomination de manière automatique.

Pour les ressortissants originaires des communes vaudoises qui ont déjà fusionné avant le 1^{er} janvier 2016, ceux-ci ont un délai d'une année, courant entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2016, pour demander que l'enregistrement de leur droit de

cité communal soit soumis au nouveau droit.

La demande peut être présentée à l'autorité cantonale de surveillance de l'état civil au moyen d'un formulaire disponible sur le site du canton à l'adresse suivante: <http://www.vd.ch/themes/vie-privee/etat-civil/droit-de-cite/loi-sur-les-fusions-de-communes/>. La procédure est gratuite. **Par contre, l'émission de nouveaux documents d'identité et d'actes d'état civil reste soumise aux émoluments habituels.**

Les requêtes déposées après le 31 décembre 2016 ne seront pas prises en considération.

Source: Bureau d'information et de communication, Lausanne

Commune

Aide individuelle au logement

Le règlement communal sur l'aide individuelle au logement (ci-après «AIL») est entré en vigueur le 1^{er} mars de cette année.

L'AIL a pour but de fournir un soutien financier direct aux ménages qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

L'aide est applicable tant aux ménages avec enfants locataires du marché libre qu'à ceux des logements construits ou rénovés avec l'aide des pouvoirs publics. Le maintien d'un pouvoir d'achat acceptable leur permet alors d'éviter de subir un déménagement ou une crise financière aiguë du ménage. L'aide n'est par contre pas destinée aux bénéficiaires de prestations sociales comprenant déjà une contribution au logement (revenu d'insertion ou prestations complémentaires AVS/AI).

L'aide peut être octroyée pour une durée d'une année. Elle peut être renouvelée sur demande du locataire, pour une nouvelle période de 12 mois, après révision de la situation et pour autant que le bénéficiaire réponde toujours aux critères d'octroi. De plus, l'aide étant liée au contrat de bail, elle prend fin le jour de la restitution du logement au bailleur.

Le montant de l'AIL est calculé sur la base du revenu net des ménages concernés, du coût du loyer, du nombre de pièces du logement et du nombre d'occupants.

Le formulaire de demande d'aide et la liste des documents à fournir sont disponibles sur notre site internet à l'adresse: <http://www.coppet.ch/fr/admin/prestations/>, page «aide individuelle au logement». Les demandes seront traitées avec toute la confidentialité voulue.

Infos: B. Bertoncini 022 960 87 04

Commune

Disque bleu: comment l'utiliser?

Constatation a été faite que les usagers du disque de stationnement ne savent pas toujours comment positionner la flèche pour bénéficier d'un laps de temps plus long qu'une heure.

Voilà donc comment procéder:

Si un véhicule stationne entre 09h00 et 09h29, la flèche sera positionnée sur 09h30 et il pourra ainsi rester jusqu'à 10h30.

Si un véhicule stationne entre 11h01 et 13h29, la flèche sera positionnée sur 11h30, et il pourra rester jusqu'à 14h30.

Si le véhicule arrive au-delà de 17h30, la flèche sera positionnée sur 18h00 et pourra rester jusqu'à 08h00 le lendemain.



Le disque doit être placé de manière visible derrière le pare-brise **et les indications données par le disque ne doivent pas être modifiées avant le départ du véhicule.**

Source: Ordonnance sur la signalisation routière (OSR), art.48

Canton

Ce qui se passe à Lausanne

L'environnement au cœur des débats

En date du 19 janvier 2016, le Grand Conseil a débattu et accepté un projet de modification de la Loi vaudoise sur la protection des eaux contre la pollution (LPEP) et l'octroi d'un crédit cadre de 80 millions destiné à financer les mesures de lutte contre les micropolluants dans les stations d'épuration. L'objectif principal est d'inciter le rabattement des stations d'épuration périphériques sur des pôles régionaux afin d'en réduire le nombre et ainsi rationaliser les investissements liés à l'amélioration des traitements biologiques.

En effet, la contamination des eaux par les micropolluants est l'un des problèmes les plus complexes en matière d'environnement auquel notre société doit faire face aujourd'hui. Nous devons lutter contre la pollution liée aux médicaments, hormones et divers produits cosmétiques utilisés dans les ménages et dont les principes actifs ne sont que très partiellement éliminés dans les stations d'épuration. Or, même de très faibles concentrations sont néfastes pour les organismes aquatiques et peuvent nuire aux ressources en eau potable. Ce montant de 80 millions n'est que

la première étape d'un financement prévu sur quatre ans, le montant total de l'aide cantonale nécessaire aux besoins étant évalué à CHF 200 millions sur vingt ans.

Ce même jour, nous avons également accepté à l'unanimité le dépôt d'une initiative cantonale auprès de l'Assemblée fédérale l'invitant à modifier la loi sur la protection de l'environnement. Il s'agirait d'ajouter dans cette loi des prescriptions sur l'introduction d'une étiquette indiquant l'empreinte environnementale émise lors de la production et du transport des denrées alimentaires non transformées. Cette information permettrait au consommateur de faire un choix responsable sur le plan énergétique et climatique en valorisant les produits locaux et de saison. L'enjeu premier de cette initiative est de solliciter les chambres fédérales en vue de relancer le débat sur ce sujet, même si de nombreuses contraintes existent encore sur le plan européen, notamment la notion d'entrave à la liberté de commerce qui pourrait être invoquée.

Amélie Cherbuin
Députée au Grand Conseil vaudois

Tourisme

Une semaine de culture et de découvertes avec le Pass Musées Nyon Région

Désireuse de mettre en avant la richesse muséale de la région de Nyon, la Plateforme des Musées de Nyon Région Tourisme a lancé en 2015 le Pass Musées Nyon Région. Réunissant 9 magnifiques musées, diversifiés par leurs thématiques, collections et expositions temporaires, le Pass donne accès à leurs riches collections durant 7 jours au prix spécial de CHF 12.-, au lieu de CHF 44.-.

Reconnus pour leur qualité et réunis dans la Plateforme des Musées de Nyon Région Tourisme, les 9 musées représentent une part importante de l'offre touristique et culturelle de la région.

Visitez à votre tour des institutions reconnues comme les trois châteaux de notre région – les **Châteaux de Nyon, de Coppet et de Prangins** (Musée national suisse), le **Musée du Léman**, unique à Nyon et sur les rives du lac, le **Musée romain de Nyon**, aménagé dans les fondations de la basi-

lique romaine, mais aussi des musées moins connus à découvrir, comme le **Musée du Vieux-Coppet**, authentique maison bourgeoise du bourg médiéval, le **Musée romand de la machine agricole**, Moulin de Chiblins, témoin de la vie paysanne et de ses traditions, le **Musée du vigneron** (Mont-sur-Rolle), présentant des milliers d'objets sur la vigne et le vin, et finalement la toute récente **Maison du Basket** (FIBA, Mies), un lieu pour tous les passionnés du basket dans le monde.

Un vaste programme à vivre à Nyon et sa région!

Le Pass est en vente dans les Offices de Tourisme de Coppet, Nyon, Rolle et St-Cergue et dans les musées du Pass (à l'exception du Musée du vigneron et du Musée du Vieux-Coppet) au prix de CHF 12.- (validité 1 semaine à partir de la première visite). Gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans, une offre vraiment avantageuse pour les familles!



Tourisme

Musée du Vieux-Coppet

Le Musée ouvrira ses portes le samedi 30 avril et les refermera le samedi 15 octobre.

A cette occasion et comme chaque année, un apéritif de bienvenue vous sera servi le jour d'ouverture dès 10h et les bénévoles présents seront là pour vous faire visiter ce joyau communal.

Horaires:

Jeu-di-vendredi: 14h00-17h00
Samedi: 10h00-16h00

Visites de groupes toute l'année sur demande

Grand-Rue 30
Tél. 022 960 87 00
administration@coppet.ch

Vie locale

Epicerie de Coppet

Ça bouge à Coppet, et relever les défis, voilà ce qui motive M. Quiquerez.

Après de nombreuses années passées dans le domaine bancaire, et parallèlement 29 ans comme capitaine des pompiers et 12 ans comme conseiller municipal à Genthod, commune qu'il a quittée depuis peu pour vivre dans le bourg au plus près de son commerce, M. Robert Quiquerez avait besoin d'un nouvel horizon professionnel.

C'est par hasard qu'il apprend que l'Epicerie des Arcades est à remettre. Etant ouvert à toute proposition, il décide d'apprendre ce nouveau métier. Cela fait maintenant bientôt un an, et il est ravi. Cela se ressent car quand on passe devant son magasin,



on a juste envie d'y entrer. Après un lifting complet, ce dernier est devenu lumineux et spacieux. Chaque détail est soigné. Les fruits et légumes sont d'une fraîcheur parfaite, car sélectionnés et livrés quotidiennement par un marchand spécialisé.

Les charcuteries sont renouvelées trois fois par semaine et les laitages sont remplacés par des produits frais très régulièrement. Savoir s'entourer de fournisseurs qui connaissent leur

métier est indispensable. La plupart des produits vendus viennent de la région: miel de Coppet, fromage de chèvre de la région d'Aubonne, pain frais.

Suite à la fermeture du bureau de tabac, M. Quiquerez a repris la vente des journaux, de tabac et de billets de loterie, ainsi que de cartes téléphoniques à la demande de la société Naville.

Personnage chaleureux au contact facile, il fourmille d'idées et a l'intention d'ouvrir, juste à côté de son échoppe, un stand de cuisine thaï à l'emporter. Il envisage également de mettre à disposition de sa clientèle sa magnifique cave voûtée pour des apéritifs et autres moments festifs.

Nous faisons confiance à notre épiciériste pour apporter encore d'autres nouveautés.

Très à l'écoute, M. Quiquerez est toujours prêt, dans la mesure du possible, d'accéder aux demandes et suggestions de sa clientèle. Sa devise: ne jamais se reposer sur ses lauriers. Son souhait: qu'il y ait encore plus de commerces au village.

Dominique Bertoncini

Epicerie des Arcades

Grand-Rue 40

Tél. 022 776 20 07

Lundi-vendredi:

7h30-12h30 / 14h30-18h30

Samedi: 7h30-15h00

Dimanche: 7h30-12h30

Vie locale

Timeless Institut



Que l'on soit un homme ou une femme, on a tous besoin de prendre du temps pour soi.

Pour ce faire, sous nos antiques arcades se trouve Timeless Institut. Venez lâcher prise entre les mains expertes de Mme Catherine Nanchen, spécialiste en soins esthétiques naturels, établie depuis douze ans dans notre bourg.

Madame Nanchen a suivi une formation en naturopathie, en acupuncture et en acupressure, à Paris puis à Genève, auprès de médecins reconnus sur la place et bien au-delà. Les soins prodigués par Timeless Institut sont 100% naturels puisqu'ils font appel aux micro courants qui réactivent votre beauté avec votre propre biologie.

Le micro courant est vital pour la vie cellulaire et d'une efficacité remarquable. Ainsi, plusieurs soins ciblés sont à disposition du patient. Par exemple, le «Roller», ou méso-needling, tech-

nique exclusive pour redonner un éclat durable au visage, ou l'électrodermopuncture pour stimuler les cellules et ralentir le vieillissement cutané.

Divers massages du corps sont également proposés, tels le massage énergétique, le massage amincissant ou le massage shiatsu pour le visage. Le massage métamorphique est également pratiqué. Ce toucher fait rapidement des miracles, pour des personnes qui ont subi un choc violent par exemple. Un soin pour traiter la chute des cheveux est également proposé ainsi que de la photothérapie Led pour réparer la peau et traiter l'inflammation due à l'acné.

Mme Nanchen travaille en collaboration avec la doctoresse Nicole Stavrides qui prodigue au cabinet des soins spécifiques, tels que des injections d'acide hyaluronique ou de Botox, entre autres.

N'hésitez pas à venir passer un moment hors du temps, rien que pour vous.

Dominique Bertoncini

Timeless Institut

Grand-Rue 32

Tél. 022 776 45 43

Lundi-vendredi: 8h00-19h00

Samedi: sur rendez-vous au 079 210 81 83

www.timeless-institut.ch

Manifestation

La Belle de Cadix

FRANCIS LOPEZ (1916-1995)

Après ses tournées de 2010, 2012 et 2014, l'Opéra de Lausanne reprend sa Route Lyrique et s'arrête à nouveau à Coppet pour présenter l'opérette de Francis Lopez, La Belle de Cadix.

Comme Phi-Phi au lendemain de la Première Guerre, La Belle de Cadix a renouvelé le genre après la Deuxième

Guerre. Le nom de Francis Lopez circulait sur toutes les lèvres et le public ressentait le besoin d'une Espagne d'opérette pour oublier.

Sur fond de tournage d'un film entre la Côte d'Azur et Cadix, cette opérette met en scène les amours d'une gitane jalouse, Maria Luisa, et de son fiancé, le guitariste Ramirez, tous deux emportés dans le monde du cinéma où fiction et réalité finissent par se confondre.

De quiproquos en men-songes, d'approches maladroites du régisseur en scènes de jalousie, de moments intimes en fiestas, le succès de cette opérette, célèbre par l'interprétation de Luis Mariano, perdure par-delà les époques, comme en attestent ses nombreuses reprises.

Représentation unique:

25 juin à 21h15 dans le parc du château

Restauration sur place



Manifestation

La Revue de Terre Sainte

La fin de législature 2011-2016 approchant à grands pas et voulant marquer cet événement d'une pierre blanche, l'Assemblée des syndics de Terre Sainte a proposé à Raymonde Schoch, ancienne syndique de Commugny de concocter une revue, toute en rires et en chansons.

Voilà chose faite et deux représentations sont déjà programmées au Théâtre de Terre Sainte pour la fin juin (voir mémento, page 8 pour les dates et horaires).

Intitulée «C'est Magnifique», la revue et son équipe de joyeux drilles vous feront passer deux soirées magiques et festives, et si vous voulez rire avec nous, réservez votre place sans plus attendre, vous ne le regretterez pas.

Organisation:

La Compagnie Jane Tonic

Réservations:

raymondeshoch@gmail.com

Ouverture des portes 18h30
Petite restauration

Histoire

Sauvetage d'eau douce

A Coppet, l'été revient avec son cortège de plaisirs aquatiques.

Mais sur le lac Léman, le danger guette. En effet, les vents, les orages, les grains (comme l'on dit) peuvent être très violents.

Qui mieux que Guy de Pourtalès, dans son roman *Marins d'eau douce*, saurait décrire le Léman et ses humeurs: «[Le lac] était le camarade de nos journées heureuses. Je savais bien toutes ses couleurs. Quand souffle le «séchard», il est bleu; il est vert par le vent du sud, noir par le «joran», mauve par les soirs de calme et rose quelquefois, très tôt le matin» (p. 5). «Le joran» est un coup d'air qui tombe du Jura, un «grain» brusque, saccadé, colère, inquiétant, soulevé sans qu'on sache pourquoi, s'abattant sur le lac en plaques méchantes, et disparu tout à coup, sans plus de rime ni de raison» (p. 6). «Le lac est notre bien commun, et nous tous, les riverains, nous partageons ses plaisirs et ses dangers» (p. 7).

C'est pourquoi, dès le 16 septembre 1887, une société de **sauvetage** se crée à Coppet. Elle se rattache à la SISL (Société Internationale de Sauvetage du Léman) qui existe depuis 1885. Il existe 34 sociétés de sauvetage, dont les membres sont bénévoles, animés par leur passion du lac. La section de Coppet compte 80 membres qui procèdent à une trentaine d'interventions par année sur le secteur suivant: de la frontière genevoise (Versoix) à Céligny, soit environ 20 km². La mission des sauveteurs est de porter secours à des personnes et des

embarcations en difficulté sur le lac. Cette crainte est exposée par Guy de Pourtalès: «*Nous ne sommes nulle part. Nous ne sommes sur aucun point défini ou fixe, repéré, mais sur une eau mobile qui, dans un instant, aura glissé ailleurs, effaçant notre sillage éphémère.*»

En 1919, l'année de la parution de *Marins d'eau douce*, le sauvetage de Coppet fait construire un canot à rames, l'actuel «Madame de Staël», par le chantier naval Staempfli à Mies, pour la somme de 3'650 francs (avec reprise de l'ancien canot de 1888, qui avait coûté 300 francs). Dix rameurs font avancer le bateau qui vaut aujourd'hui plus de 100'000 francs. Le canot à rames a été utilisé jusqu'en 1955 pour les interventions. Il a été remplacé par un bateau à moteur, d'abord le «Nausicaa» (celle qui avait sauvé Ulysse), puis «Le Terre Sainte» avec deux moteurs hors-bord de 250 CV pour une vitesse qui atteint 93 km/h.

Avant de se lancer au secours des navigateurs, les sauveteurs sont très bien formés. Au cours de leur formation, sept points sont abordés: les soins aux noyés; la natation de sauvetage, les brevets; la connaissance du lac; la connaissance du bateau d'intervention; la connaissance du pilotage par gros temps; l'utilisation des radios; la sécurité personnelle. De plus, le sport est important: la rame est une tradition, célébrée chaque année par un concours entre sociétés, appelé L'Internationale. Ce challenge existe depuis juillet 1901 et s'est déroulé à Coppet pour la première fois.

Manifestation

Un festival sous les étoiles

La machine à remonter le temps existe bel et bien, et elle se trouve au château de Coppet. Plongez dans l'univers de Germaine de Staël! Dans le décor réel où la célèbre femme écrivain rédigea ses plus grands textes, vivez des soirées de théâtre comme vous n'en avez jamais vécu.

Dans un cadre enchanteur où l'Histoire s'est jouée, où Chateaubriand, Juliette Récamier, Sismondi, Lord Byron, Goethe, Benjamin Constant ont séjourné, venez assister aux représentations des plus belles pages de la lit-



térature européenne dans un décor féerique. Dans le charme des longues soirées d'été, vous revivrez les grandes œuvres du théâtre interprétées par des artistes d'exception.

- 2 billets offerts chaque soir pour les Copétans sur présentation d'une carte de légitimation
- billetterie ouverte chaque soir sur place
- gratuit pour les moins de 16 ans, réduction AVS

Source: www.autourdemmedestael.com



Le local, qui est l'ancien lavoir public, est inauguré en 1964 après plusieurs années de travail et 33 ans de discussions!

Ce n'est que récemment que des femmes font partie de l'équipe de sauvetage. En effet, en 1983, arrive une équipe féminine de dix demoiselles, surnommées «Les Sirènes». Elles ne sont pas membres de la société. Il faut attendre avril 1985 pour que les femmes y soient admises: la décision est prise, lors d'un vote à bulletin secret, par 16 oui contre 10 non (et 2 bulletins blancs). Elles participent donc au centenaire de la Société de sauvetage, du 28 au 30 août 1987, en compagnie d'amis de la Société Nationale de Sauvetage en Mer de Ouistreham, en Normandie.

L'été 2016 approche avec ses loisirs aquatiques. Personne, même bon nageur, n'est à l'abri d'un malaise,

d'une crampe, d'un naufrage. Le Sauvetage de Coppet, ainsi que toutes les sociétés du Léman, se tiennent prêts. Si un accident survient, on appelle la gendarmerie au n° 117, et c'est elle qui alarme le sauvetage le plus proche.

C'est donc en toute tranquillité que nous pourrions profiter du lac, cette année encore. Ce lac Léman, dont l'étendue, les forces et le mystère ouvrent un horizon plein d'aventure, comme l'écrit Guy de Pourtalès.

Et si le cœur vous en dit, devenez sauveteur d'eau douce à Coppet.

Violaine Stiassny Monneron

Infos: www.sauvetage-coppet.ch
Tél. 022 776 25 55

Source: Guy de Pourtalès, *Marins d'eau douce*, Ed. Zoé, 1995, 2 volumes, avec une postface de Doris Jakubec

Portrait

Un Copétan dans l'équipe «Solar Impulse»!

Saviez-vous que Coppet est intimement lié à cette belle aventure qu'est Solar Impulse?

En effet, Niklaus Gerber, habitant de Coppet dès 1982 et Conseiller communal depuis plusieurs législatures, est le responsable de tout ce qui touche au contrôle aérien de cet avion solaire!

Revenons quelques années en arrière... Nous sommes en 1978... Niklaus, qui travaille chez Swisscontrol, l'actuel Skyguide, rejoint l'équipe pionnière du Festival International de Ballons de Château d'Œx, en tant que responsable du contrôle aérien dès la toute première manifestation. Huit années plus tard, il y rencontre Bertrand Piccard. C'est le début d'une collaboration qui le conduira, en 1996, à faire partie de l'équipe du tour du monde en ballon de Piccard. Après deux tentatives infructueuses, la troisième sera la bonne en 1999, et c'est à bord de Breitling Orbiter 3 que le tour du monde en ballon sans escales sera bouclé au terme de 19 jours et 21 heures dans les airs – avec notre Copétan comme ouvrier de route...

On ne change pas une équipe qui gagne, dit le proverbe... Et dans la tête de Piccard, engagé pour le développement durable et les énergies renouvelables, une nouvelle folle idée est en train de germer... En 2003, Niklaus

atteint l'âge de la retraite au contrôle aérien, fixé à 55 ans... Les deux feront la paire encore une fois... une nouvelle aventure pourra commencer.

C'est le projet fou de l'avion solaire, Solar Impulse, qui commence à se matérialiser! L'histoire est déjà bien connue de nous tous. Bertrand Piccard et André Borschberg démarrent, au printemps 2015, le tour du monde avec Solar Impulse. Après plusieurs étapes, y compris le record du plus long vol sans escale – 5 jours et 5 nuits – Solar Impulse est à l'arrêt forcé: les batteries ont trop chauffé et sont endommagées, la fenêtre météo arrive à son terme, il faut laisser hiberner l'avion pour mieux redémarrer en 2016, avec des batteries repensées et un nouveau financement bouclé.

Nous y sommes...

En février, Niklaus a rejoint son poste de responsable du contrôle aérien de Solar Impulse à Monaco, siège des opérations duquel les vols sont organisés, ensuite surveillés et guidés via satellite. Avec les météorologues et les ingénieurs en simulations de vol, Niklaus construit, planifie et coordonne les routes pour l'avion, tout en contactant les «Skyguides» contrôlant la route aérienne de notre avion solaire – un peu de suissitude dans les cieux obstrués par le gaz carbo-



nique rejetés par les énergies fossiles... Les contacts préparatoires avec les agences nationales du contrôle aérien commencent 3-4 mois en avance du survol de chaque région – pour les toutes prochaines étapes cela englobe ceux d'Hawaii, des Etats-Unis et éventuellement du Canada. Les contacts s'intensifient à l'approche du départ pour finalement culminer à un contact constant avec les contrôleurs lors des survols des régions respectives.

L'équipe de Solar Impulse consiste d'environ 25 postes fixes aux opérations à Monaco, auxquels s'ajoutent environ 40 qui suivent l'avion – parmi lesquels l'équipe qui s'occupe de «l'oiseau», des journalistes, des photographes et quelques ingénieurs qui sont, eux, normalement basés à

Dübendorf – sans oublier, évidemment, nos deux pilotes!

Quand on demande à Niklaus le pourquoi de ce pari fou, il n'hésite pas et énonce deux messages principaux. D'un point de vue plus personnel, c'est l'importance de la persévérance, même des projets qui semblent fous peuvent se réaliser: il faut y croire et avoir une personnalité qui inspire... les scientifiques, les sponsors, les visionnaires, le public... D'un point de vue plus pratique, il s'agit de prouver qu'il est possible de remplacer l'énergie fossile par des énergies renouvelables – et ceci dans plusieurs domaines, même ceux impliquant des technologies très complexes comme celles des avions.

Le nouveau départ de Solar Impulse est prévu en avril, le survol des Etats-Unis en mai et celui de l'Atlantique Nord en juin. Ensuite, c'est le retour au vieux continent et, après un passage par le Moyen-Orient, l'avion est attendu à son point de départ Abu Dhabi au mois d'août.

Comme disait si bien Einstein: «Inventer, c'est penser à côté»... A quand la nouvelle invention de suissitude?

Maria Donner

Plus d'informations sur www.solarimpulse.com

Brèves

Sports

L'USTS propose aux habitants de la commune de Coppet l'entrée gratuite au match de l'équipe «Fanion», qui évolue cette année encore dans la catégorie «première ligue classic».

Les Copétans sont donc invités à se présenter à l'entrée du stade et à déclarer leur adresse pour bénéficier de la gratuité d'accès au stade.

Expo Maison de Ville

Afin de donner vie aux magnifiques salles d'exposition de la Maison de Ville, la Municipalité a décidé de mettre en location cet espace pour des expositions temporaires, artistiques ou autres.

Le règlement d'utilisation et les informations y relatives peuvent être obtenus auprès du greffe ou au: 022 960 87 00

Parc des Rocailles

La réouverture du parc des Rocailles et de sa buvette est prévue le 1^{er} mai. Gisèle Perrin qui a tenu de main de maître la buvette se réjouit de pouvoir à nouveau vous compter parmi ses fidèles clients. Elle prévoit pour cette année des soirées à thèmes, mais surtout un grand écran TV pour suivre les matches de l'EURO 2016. Ambiance garantie!



250^e anniversaire

Il y a 250 ans cette année, le 22 avril précisément, Germaine de Staël voyait le jour à Paris, fille du Genevois Jacques Necker et de la Vaudoise Suzanne Curchod, elle-même fille du pasteur de Crassier. Pour fêter dignement l'anniversaire de la plus célèbre résidente de Coppet, la Fondation Othenin d'Haussonville propose à tous les habitants de Terre Sainte des visites gratuites sur présentation de billets mis à disposition auprès des communes. Par ailleurs, pour toute la saison, le château offrira des visites guidées théâtrales le 22 de chaque mois, hors horaires habituels.

Ces visites auront lieu à 18h, et les habitants de Coppet bénéficieront d'une réduction (CHF 10.- au lieu de 15.-) sur présentation d'une carte de légitimation. Ces visites originales et variées auront lieu sur réservation chaque 22 du mois, avec possibilité de dates supplémentaires selon affluence des réservations.

Contact et réservations visites théâtrales: visites@chateaudecoppet.ch

250 ans de la naissance de
Mme de Staël



Mémento

Mai

Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8

- Jardins en Fête, parc du château de Coppet, 10h00-18h00
Infos: www.jardinsenfete.ch

Samedi 14

- Match à domicile de l'équipe «Fanion», USTS football, stade des Rojalets, 18h00

Vendredi 20

- Concert de l'EVIR, paroisse réformée de Terre Sainte-Céligny, temple de Coppet

Samedi 21

- Concert, Harmonie de Terre Sainte, théâtre de Terre Sainte, 18h30-21h30

Mercredi 25

- Conférence de Mme Stéphanie Genand, château de Coppet, 20h. Infos: lesrencontresdecoppet.ch

Mardi 31

- Concert, Orchestre symphonique de Kiev, temple, 20h00

Juin

Lundi 13 au vendredi 17 juin

- Festival de théâtre «Autour de Mme de Staël», château de Coppet

Samedi 18

- Fête de la musique, salle communale, 11h00-23h00
Infos: Fabien Trotti: 079 944 80 41

Samedi 18, dimanche 19

- «Concours d'Elégance Suisse», parc du Château, ouvert au public le dimanche
Infos: www.concoursdelegancesuisse.com

Vendredi 24, samedi 25

- Revue de fin de législature, compagnie Jane Tonic, théâtre de Terre Sainte, 20h00

Samedi 25

- Route Lyrique, Opéra de Lausanne, parc du Château, 21h15, infos et billetterie: 021 315 40 20
www.opera-lausanne.ch



INFORMATION IMPORTANTE

Un nouveau restaurant à Coppet!

Sous les nouvelles arcades de la Grand-Rue s'ouvrira le 9 mai un «comptoir des délices», qui comprendra un restaurant de 20 places (service de midi uniquement), une épicerie fine et un service de cuisine à domicile. Les heures d'ouverture ne nous ont pas encore été communiquées mais vous trouverez prochainement tous les détails sur le site internet de la commune.

Nous souhaitons plein succès à ce nouveau commerce qui répond à un besoin flagrant de restauration dans notre commune.

Infos: M. Frédéric Chamaret
Tél: 079 236 24 62



Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Amélie Cherbuin, Maria Donner, Violaine Stiassny Monneron
Correction: Martin Steib
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Tirage: 2'500 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch

n° 24 – mai 2016
Imprimé sur un papier recyclé



AUTOUR DE MME DE STAËL



PHOTOS: YVES PERAZZINI/BRUNO DEMILIN/LDO

Festival de Théâtre au château de Coppet

du 13 au 17 juin 2016

13 juin MAÎTRE BONNANT

14 juin CÉLIMÈNE ET LE CARDINAL

de Jacques Rampal, avec Gaëlle Billaut-Danno et Pierre Azéma

15 juin L'ÉCOLE DES FEMMES

de Molière, avec Martin Loizillon

16 juin UNE VISITE

Byron et Lamartine chez Germaine de Staël

avec Alain Carré et François-René Duchâble

17 juin ADOLPHE

de Benjamin Constant, avec Bertrand Farge et Anna Pieri

Concert de clôture offert par l'Académie Menuhin

(Programme sous réserve de modifications)

Billetterie TicketCorner (points de vente: Manor, Coop, La Poste).

www.ticketcorner.com – 0900 800 800

Billetterie par Nyon Région Tourisme à l'Office du tourisme de Coppet 022 960 87 37
Me et Ve de 13h30 à 16h30 et le Sa de 10h à 14h.

Réservations festivalcoppet@gmail.com

Horaires Spectacles à 20h30. Ouverture des portes à 18h.

Restauration sur place

de 18h à minuit. Réservations: 022 960 81 74 (code Mme de Staël).



Programme détaillé, photos, extraits sur

www.autourdemmedestaël.com

